

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4429 - Lundi 19 mars 2018 - Prix : 10 DA

APW de Tizi Ouzou

Les élus du RCD accusent le président de «violations de la réglementation»

Page 5

19 mars 1962

Fête de la Victoire, célébration de la fin de la guerre anticoloniale

Page 3

Le choix des Américains entre Kurdes et Turcs

Par Mohamed Habili

Jusqu'à encore récemment, on pouvait penser que tenus de choisir entre leurs anciens alliés que sont les Turcs, et ces nouveaux alliés que sont les Kurdes syriens, les Américains n'hésiteraient pas longtemps, ou même pas du tout, avant de se décider pour les premiers. Cette idée a été confortée, il y a quelque temps, lorsque les Kurdes irakiens se sont retrouvés seuls devant l'armée irakienne, au lendemain de la tenue du référendum pour leur séparation d'avec le reste de l'Irak. Eux qui croyaient que les Etats-Unis se rangeraient de leur côté dans pareilles circonstances, sur la foi notamment de certaines déclarations israéliennes, mais aussi du grand bien que disaient d'eux les Américains eux-mêmes. Les Kurdes irakiens, qui cependant vivaient dans une situation de quasi indépendance depuis relativement longtemps, avaient joué et perdu, à l'étonnement de beaucoup d'ailleurs. On se disait donc qu'il n'en irait pas différemment des Kurdes syriens lorsque viendrait leur heure de déclarer soit leur autonomie, soit leur indépendance par rapport à Damas. Les Américains les abandonneraient eux aussi à leur sort à ce moment. On n'avait oublié qu'une seule chose, mais elle est essentielle, c'est que la Syrie n'est pas l'Irak, à plus forte raison du point de vue américain. Malgré la sympathie qu'ils pouvaient nourrir à l'endroit des Kurdes irakiens, les Etats-Unis ne pouvaient pas se permettre de prendre le contrepied de la politique irakienne s'agissant du Kurdistan.

Suite en page 3

Rattrapage des cours perdus à cause des grèves

Benghebrit : «Les élèves amenés à sacrifier quelques jours de vacances»



Maintenant que la date du Bac est tranchée, il reste à savoir comment rattraper les cours perdus. Selon la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, les élèves seront amenés à sacrifier quelques jours de leurs vacances de printemps en se rendant à leurs établissements scolaires.

Lire page 2

Cinéma

**La salle «Afrique»
rouvre ses portes**

Page 24

Guelma

**Ambiance festive aux journées
du théâtre pour enfants**

Page 13

Rattrapage des cours perdus à cause des grèves

Benghebrit : «Les élèves amenés à sacrifier quelques jours de vacances»

■ Maintenant que la date du Bac est tranchée, il reste à savoir comment rattraper les cours perdus. Selon la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, les élèves seront amenés à sacrifier quelques jours de leurs vacances de printemps en se rendant à leurs établissements scolaires.

Par Louiza Ait Ramdane

La ministre indique ensuite que cette date, du 19 au 24 juin, plébiscitée, reste tout de même à confirmer par le gouvernement. L'avis majoritaire de reporter la date d'examen du baccalauréat, à la période du 19 au 24 juin prochain, sera soumis cette semaine au Premier ministre et au gouvernement, a déclaré la ministre de l'Education nationale sur les ondes de la Radio nationale.

La ministre était interpellée sur les résultats de la consultation lancée par son département, via son site internet, le 12 mars dernier autour des dates du baccalauréat 2018 et qui a fait ressortir une forte adhésion au changement des dates dépassant les 71% des élèves candidats votants, sachant qu'initialement, les examens étaient prévus du 3 au 7 juin prochain. «Le résultat franc et massif de cette consultation a été celui des élèves, suivis de très près par les inspecteurs puis par les proviseurs de lycées et enfin par les enseignants», a-t-elle détaillé, à ce propos, rappelant que «seuls 7%» des établissements scolaires ont été touchés par la grève à travers le territoire national. Elle a ainsi estimé le retard dû aux perturbations connues à 50 jours dans les deux wilayas les plus touchées, à savoir Blida et Béjaïa et à 20 jours le déficit à rattraper dans le reste des wilayas du pays.

Tout en soulignant que la préparation du Bac «commence, en réalité, dès la rentrée scolaire», elle a assuré que son département a établi «une adaptation et une régulation des horaires et des concepts principaux qui sont objets d'apprentissage dans les unités d'enseignement, et ce, sans toucher au contenu du programme». Du projet de refonte du baccalauréat dont elle précise que la nouvelle mouture sera présentée aux partenaires sociaux avant sa présentation en Conseil de gouvernement, elle annonce qu'elle entrera en application à partir de 2021. Le nouveau baccalauréat, indique-t-elle, prendra en compte la réduction des programmes avec une spécialisation et un recentrage autour des matières essentielles. Elle a tenu, à ce propos, à souligner «le véritable travail de recherche» effectué par les inspecteurs, citant notamment les formations dispensées dans le souci de combler le déficit entraîné par les arrêts enregistrés dans le secteur durant les semaines précédentes.

Revenant longuement sur les réformes engagées par son



PHD. R.

département ces dernières années, la ministre se projette dans l'avenir au-delà du Bac, à une «école de qualité», estimant à ce propos que tous les élé-

ments penchant vers cette perspective sont désormais réunis. Elle a relevé, entre autres, que ses services sont en train d'élaborer un «Plan annuel des

apprentissages» ainsi qu'un «Plan national du contrôle continu». Elle a tenu enfin à souligner que le «socle commun et le seuil au-dessous duquel personne ne

doit descendre est la défense de l'enseignement public gratuit et de qualité».

L. A. R.

Soutien scolaire

L'école bis, ce business florissant

Bien plus sollicités durant l'année scolaire, les enseignants de cours de soutien privés devront chichement doubler voire plus leurs revenus en la matière durant ces vacances de printemps qui somme toute ne seront pas de tout repos pour les élèves, notamment ceux candidats aux trois examens officiels de fin de cycles.

Après un trimestre scolaire perturbé par un mouvement de grève nationale illimitée diligenté par le Cnapeste, et bien que le retard accumulé semble être rattrapé, ou en phase de l'être dans les établissements à en croire la ministre de l'Éducation, il n'empêche que les craintes et le stress des parents feront qu'ils redoubleront de cours de soutien à leurs enfants afin d'«assurer la réussite» de leurs enfants. Mathématiques, physiques, philosophie, arabe, français, anglais, espagnol, ce sont là les matières les plus ciblées pour le cycle moyen et secondaire moyennées à 1 500 DA en moyenne. Quant au primaire, toutes les matières sont «prises en charge» par ces enseignants adeptes des cours particuliers. Pour ceux qui

ne se déplacent pas vers le domicile de l'élève, ils dispensent «leur savoir» chez eux, alors que beaucoup de ces percepteurs-businessmen des temps modernes recourent carrément à des locations de garages dénués de toutes commodités. Pourtant, ce sont de véritables vagues d'élèves qui par groupes de dix se succèdent à longueur de journée durant les vacances. Ainsi lorsqu'on sait que la quasi-totalité des élèves suit parfois sous la menace de l'enseignant lui-même, des cours particuliers, il est en effet aisé de déduire les sommes farineuses que représente ce business pédagogique qui plus est, est soustrait à toute imposition fiscale. S'il est compréhensible que des parents par angoisse ou par culpabilité due à leur «absence» dans le suivi et l'accompagnement de la scolarité de leur progéniture, et aux grèves récurrentes font appel aux cours de soutien malgré les coûts considérables, ce qui est hilarant est que non seulement des enseignants obligent leurs élèves à prendre des cours de soutien chez eux contre une somme

d'argent, mais vont jusqu'à exercer un chantage psychologique sur ceux qui n'en prennent pas. En outre, si à l'initial, les cours de soutien sont dispensés pour rattraper les lacunes des apprenants, les remettre à niveau et/ou approfondir leurs connaissances, la réalité est toute autre, puisque ce sont les cours mêmes donnés en classe qui seront dispensés, à raison de deux heures par jour, deux fois par semaine, pendant les cours de rattrapage hors du contexte scolaire. Mieux. En plus de gonfler les notes de leurs élèves, les sujets des devoirs et compositions sont travaillés durant les séances de cours de soutien à la veille des dites échéances.

Un encadrement de l'Etat, un impératif

Un phénomène tel que progressivement, en dépit des mises en garde du ministère de tutelle, a endossé le statut d'une école bis, venant empiéter sur le bon déroulement du programme scolaire entravé par un absentéisme marquant des apprenants qui désertent les classes

pour des cours particuliers. Une position également décriée par les syndicats du secteur. «Nous sommes contre les cours particuliers et contre la marchandisation de l'éducation dans des hangars et des garages où sont parfois tassés jusqu'à 40 et 50 apprenants loin de l'objectif visé qui est l'apprentissage», nous dira Nabil Ferguenis, membre du conseil national au Satef (Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation). Selon lui, «parce que ni les élèves ni les parents n'ont vraiment le choix face à cette para activité qui échappe au contrôle pédagogique et à celui du fisc, l'État doit assumer sa responsabilité devant ce phénomène qui prend de l'ampleur ces dernières années». En effet, poursuivra-t-il, outre «de contrôler aussi le nombre d'élèves, ces cours doivent être donnés dans des salles de cours d'écoles agréées, avec un nombre d'heures limitées pour les enseignants vu qu'ils sont toujours en fonction». «Oui pour les cours mais dans un cadre légal et organisé», conclura-t-il.

Lynda Naili

19 mars 1962

Fête de la Victoire, célébration de la fin de la guerre anticoloniale

■ Célébration, aujourd'hui du 56^e anniversaire de la fête de la Victoire proclamée au lendemain de la signature des accords d'Evian. En effet, le 19 mars 1962 marque la fin d'une longue guerre de Libération et d'un combat héroïque des Algériens contre le colonialisme français.

Par Thinhinene Khouchi

Le 19 mars 1962 est une date qui a marqué l'histoire de l'Algérie et qui est ancrée dans les mémoires de tous les Algériens. Ce jour signe la fin d'une guerre de Libération gagnée à la force des armes et de la détermination des millions d'Algériens, qui ont souffert pendant plus d'un siècle des affres de l'ordre colonial avec un lourd tribut fait de martyrs innombrables, de milliers de veuves et d'orphelins, de centaines de milliers de prisonniers, de détenus et d'invalides, ainsi que de destruction de milliers de villages et de hameaux. L'annonce officielle du cessez-le-feu conclu le 18 mars à Evian, a été ainsi accueillie avec une immense et incommensurable joie par les moudjahidine des maquis de l'ALN et par l'ensemble du peuple algérien, qui venait de retrouver sa liberté et sa souveraineté. Avant d'aboutir au paraphe des Accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 consacrant l'indépendance du pays, la délégation algérienne avait rejeté tout au long de ces négociations «toutes les propositions présentées par la France hypothéquant la souveraineté nationale après l'indépendance», témoignait feu Rédha Malek, porte-parole de la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne, dirigée par Krim Belkacem. Les négociations d'Evian, qui avaient débuté le 20 mai 1961 et suspendues à plusieurs reprises, ont été marquées par l'obstination de la partie française qui avançait trois propositions rejetées par la délégation algérienne. Ces propositions concernaient le maintien

du Sahara algérien et la base navale de Mers El-Kébir (Oran) sous domination française, et la question du million de Français établis en Algérie. Mais devant les propositions françaises, la délégation algérienne avait campé sur sa position au sujet du Sahara qu'elle était déterminée à défendre coûte que coûte, avant de convenir avec la délégation française du maintien des investissements français au Sahara pendant une durée de trois ans, notamment après la découverte du pétrole. Pour ce qui est du statut des Français d'Algérie après l'indépendance, les deux parties sont parvenues à un accord accordant un délai de trois ans aux Français pour choisir la nationalité algérienne ou de garder leur nationalité française et être traités conformément aux lois qui régissent les étrangers en Algérie. S'agissant de la Base navale de Mers-El-Kébir, la proposition présentée par la partie française selon laquelle la France exploiterait la Base pendant 99 ans. Le rejet de cette proposition par la délégation algérienne étant catégorique, il a été convenu d'accorder une concession de 15 ans à la France. Dans l'euphorie de l'indépendance, le pays a été appelé à s'engager dans un nouveau et long processus historique, celui du combat pour la construction du pays qui puisera l'intégralité de son essence dans l'esprit qui a marqué le processus de recouvrement de la souveraineté nationale pour soustraire le pays de l'occupation étrangère. Dans cette logique, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a exhorté les Algériens, à l'occasion du 56^e anniversaire de la



fête de la Victoire, à être, à l'instar de leurs aïeux et ancêtres, les artisans des événements et des réussites, les bâtisseurs d'une Algérie forte et solide sur les plans économique et sécuritaire. Il avait souligné, par la même occasion, que «c'est le jour où notre vaillant peuple a sonné le glas d'une très longue période coloniale se dressant fièrement et dignement au terme de la Glorieuse guerre de Novembre dont les artisans ont été les enfants de ce peuple. Une génération armée d'une volonté et d'une foi inébranlables et qui a consenti un lourd tribut de sacrifices en millions de martyrs, d'invalides, de veuves et d'orphelins nonobstant la destruction et les tragédies ayant touché toutes les familles à travers le pays». Pour le président Bouteflika, «si le 19

mars 1962, date du cessez-le-feu, a été arraché grâce aux sacrifices des chouhada et moudjahidine, c'est aussi le fruit d'après négociations menées par la délégation de l'Algérie combattante qui a fait montre d'une grande intelligence et compétence en négociation avec l'occupant. Mue par la loyauté et la fidélité à la patrie, la délégation algérienne a pu, en dépit des références et ressources de l'ennemi, arracher le droit intégral de notre peuple à sa liberté et à sa souveraineté sur son territoire tout entier». «A travers cette épopée, de combat et de négociations, notre peuple a donné, par sa glorieuse révolution, une image admirable de son parcours militant qui fait aujourd'hui et fera demain notre fierté», a-t-il encore ajouté. T. K.

Ahmed Gaïd Salah :

L'Algérie «est une ligne rouge»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a affirmé dimanche à Constantine que l'Algérie était «une ligne rouge» soulignant qu'il était «absolument hors de question de toucher à sa sécurité ou aux ressources de son peuple», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «L'Algérie est une ligne rouge, nous avons insisté maintes fois, et nous le rappelons aujourd'hui, qu'il est absolument hors de question de toucher à sa sécurité ou aux ressources de son peuple. L'Algérie qui a souffert du joug du colonialisme, et dont le peuple a fait le serment de faire retentir, sous les yeux de



son ennemi, une Révolution populaire globale et unanime, faisant ressortir la crème d'entre ses enfants en chouhada et moudjahidine, qui ont arraché la liberté après de grands sacri-

fices», a-t-il indiqué lors d'une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire à Constantine, a précisé la même source. Dans la dynamique de ses visites d'inspection aux diffé-

rentes Régions militaires, et dans le cadre du contact direct et continu avec les personnels de l'ANP mobilisés à travers l'ensemble du territoire national, le général de corps d'armée effectue, dimanche et lundi une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire à Constantine. Il a ajouté qu'il «est du devoir de ses fils aujourd'hui, en particulier ceux de l'Armée nationale populaire, et l'ensemble des autres corps de sécurité de suivre les mêmes pas et d'emprunter le même parcours national». «Au même titre que l'importance que nous accordons à notre histoire nationale, aux valeurs de sa glorieuse Révolution, nous poursuivons, grâce à la volonté d'Allah le Tout-Puissant, notre chemin éternel vers la sécurisation, la protec-

LA QUESTION DU JOUR

Le choix des Américains entre Kurdes et Turcs

Suite de la page une

D'autant que leur présence dans ce pays ne plait pas à tout le monde, il s'en faut. Daech y était à peine vaincu que des voix s'élevaient déjà qui demandaient le retrait de ce qu'ils y avaient conservé comme forces. Baghdad sans doute n'aurait pas tardé à exiger leur départ complet si les Etats-Unis avaient appuyé les Kurdes dans leur entreprise d'indépendance. Or, en Syrie, les Américains ne sont pas alliés mais ennemis du régime en place. Cela veut dire qu'ils sont dans les meilleurs termes avec les Kurdes de ce pays. Ici pas de choix difficile à faire entre Kurdes et non-Kurdes, pas de précaution à prendre, pas d'hésitation à avoir, si du moins c'est en ces termes que le problème se pose. Ici le choix n'est pas entre Kurdes et Syriens, mais entre Kurdes et Turcs, qui eux ne veulent rien pour les Kurdes, ni autonomie ni indépendance. Les Turcs ont longtemps voulu un morceau de Syrie comme d'une zone tampon servant à absorber les chocs en provenance de ce voisin en transes, mais ils ne se sont décidés à le prendre quand Daech ayant disparu, il n'est demeuré que la menace kurde. Une menace à prendre avec d'autant plus de sérieux que les Américains pour le moins ne s'y opposent pas. Mais voilà, les Turcs ne seront véritablement fixés sur les intentions des Américains qu'une fois qu'ils auront pris Afrine, ce qui est loin d'être encore fait, leurs forces étant toujours à sa périphérie deux mois après avoir passé la frontière, et qu'ils voudront pousser leur offensive jusqu'à Menbaj, elle aussi contrôlée par les Kurdes, mais non moins par les soldats américains. Leur but n'étant pas seulement de reprendre Afrine aux milices kurdes, mais d'étouffer dans l'œuf toute forme d'Etat kurde en Syrie, ils sauront alors s'ils pourront ou non chasser les forces kurdes de Menbaj. Ils sauront, c'est-à-dire que les Américains leur diront s'il faut qu'ils s'arrêtent ou s'ils peuvent poursuivre sur leur lancée. A vrai dire, les Américains se sont suffisamment exprimés à ce sujet pour qu'ils sachent dès à présent à quoi s'en tenir. En d'autres termes, le choix des Américains est déjà fait, et il est en faveur des Kurdes. De sorte que les Turcs n'ont plus que le choix des armes pour leur faire changer d'avis. M. H.

tion et l'unité du territoire algérien, car chaque parcelle de la terre de notre pays, a un profond enracinement dans l'histoire nationale, chaque événement national, chaque épopée héroïque, ou station historique, a son espace géographique l'ayant marqué et conjugué entre histoire et géographie», a-t-il assuré. Yanis H./APS

Logement social

Constantine, l'émergence de nouvelles villes en toile de fond

■ Un engagement croissant et inégalé en matière de réalisation de logements a été consenti ces dernières années par les pouvoirs publics à Constantine, conférant à la capitale de l'Est le statut de carrefour de l'immobilier avec en toile de fond l'émergence de nouvelles villes et de pôles intégrés.

Par Hassen Y.

Avec un programme de 33 500 logements publics locatifs (LPL) lancés en réalisation fin 2013 et près de 16 500 unités du même programme déjà achevées, le secteur de l'habitat dans la wilaya de Constantine a enregistré des avancées notables et redonné de l'espoir aux «mal logés». En quatre ans, de 2013 à 2017, plus de 14.000 logements à caractère social ont été distribués dans cette wilaya, permettant l'éradication des poches de précarité qui ceinturaient Constantine de toute part, a souligné le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib, à l'APS. Sur ce quota distribué, près de 7 000 unités font partie du programme des 16 500 LPL fin prêts, le reste, soit environ 10 000 logements seront remis à leurs bénéficiaires «avant fin 2018», au fur et à mesure de l'achèvement de travaux en cours de voirie et réseaux divers (VRD), a fait savoir le même responsable. L'avancement des travaux des 17 200 LPL bouclant la totalité du programme des 33 500 LPL, affiche des taux appréciables, avoisinant les 80%, affirme M. Dib, précisant que le plus gros de ce lot, soit plus de 12 000 unités seront achevées «dans quelques mois». A titre d'exemple, la wilaya de Constantine a bénéficié, en 2014, d'un programme supplémentaire de 20.000 LPL accordé par les pouvoirs publics dans le cadre d'une opération spéciale et dont les travaux de la totalité du programme ont été lancés trois mois seulement après son inscription. Cet effort considérable est, d'ailleurs, illustré par la distribution, ce lundi, de plus de 3 000 LPL réalisés à Massinissa, permettant ainsi aux bénéficiaires de logement social de rompre définitivement avec les conditions précaires dans lesquelles ils évoluaient depuis plusieurs années, a-t-on souligné.



Ph.D. R.

L'habitat précaire, un mauvais souvenir

A ce rythme, l'habitat précaire ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir à Constantine car, dit-on, l'avenir est dans les cités intégrées qui commencent à émerger à travers le territoire de la wilaya, de Massinissa à Ain Nehas, jusqu'à la nouvelle ville Ali-Mendjeli notamment. Selon les autorités locales, le programme conséquent de logement social accordé à Constantine permettra, à ce propos, l'éradication des derniers sites précaires persistant dans certains lieux reculés de la wilaya, le relogement des familles occupant des maisons menaçant ruine à la vieille ville, avec également pour objectif de prendre en charge une grande partie de demandeurs de logements sociaux. Des bénéficiaires de ces programmes estiment, en ce sens, que «les proesses» réalisées à Constantine en matière de

construction de logements sociaux ont pris en considération le volet qualitatif, où à l'intérieur des appartements comme à l'extérieur, les espaces de vie ont été soigneusement étudiés pour permettre aux locataires de jouir d'un cadre de vie convenable. Les délais de réalisation comme la qualité des travaux sont fondés sur le concept du «tout ou rien», suivi dans la réalisation de ces chantiers, pour donner à ce segment de l'habitat toutes ses lettres de noblesse dans cette wilaya.

Des équipements d'accompagnement pour rentabiliser l'effort social

S'agissant de l'habitat intégré (les nouvelles cités réalisées dans le cadre du programme de logement social), Constantine a bénéficié de 56 équipements d'accompagnement, dont une

trentaine d'écoles primaires, 12 collèges d'enseignement moyen (CEM), des lycées et des sûretés urbaines, a fait savoir M. Dib, mettant l'accent sur l'importance de ces projets dans la consolidation de l'effort de l'Etat en matière d'habitat. La quasi-totalité de ces projets sont en cours de réalisation, a souligné le DG de l'OPGI, précisant que 3 écoles primaires ont été déjà réceptionnées, ce qui va permettre aux occupants des nouvelles cités de bénéficier du confort nécessaire concernant la scolarisation de leurs enfants. Dans la wilaya de Constantine, les autres formules de logement notamment rural, social participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA) «avant lentement», affirme-t-on, au point que les bénéficiaires perdant parfois patience, ont dû recourir à des mouvements protestataires pour manifester leur mécontentement quant au rythme d'avancement des chantiers.

En effet, sur un programme de 14 000 LPA accordés à la wilaya en 2011, seulement 2 500 unités ont été achevées, alors que l'ancienne formule du LSP demeure à la traîne, puisqu'un reliquat de plus de 4 000 unités n'a pas été achevé à ce jour. Le programme de réalisation de 450 LSP, lancé en 2005, n'ayant pu être distribué que le mois de février dernier, soit plus de 12 ans après son lancement, est une parfaite illustration de ce retard, alors que le programme de 4 200 logements de type location-vente (Cnep-imm), lancé en 2006, a été distribué en 2017, a-t-on encore rappelé. La wilaya de Constantine compte également un important programme de réalisation de plus de 13 000 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), dont 9 000 unités sont en cours de travaux.

H. Y./APS

À partir du 25 mars

Air Algérie: La ligne Oran-Montpellier devient bi-hebdomadaire

Une ligne aérienne régulière bi-hebdomadaire reliant la ville d'Oran à Montpellier (sud de la France) sera ouverte par Air Algérie à partir du 25 mars en cours, informe la compagnie qui annonce, par là même, le renforcement de la ligne Alger-Montpellier. Air Algérie, qui souligne, dans un communiqué, que la nouvelle ligne est déjà disponible dans tous ses réseaux de vente, a prévu, pour cette ligne,

des horaires répartis sur deux périodes distinctes, à savoir la saison normale et la saison estivale. Pour le premier programme, établi pour la période allant du 25 mars au 16 juin 2018 et puis pour celle allant du 16 septembre au 27 octobre 2018, un vol Oran-Montpellier, aura lieu tous les vendredis à 13h45 (arrivée à 15h20) et un autre vol Montpellier-Oran à 16h20 (arrivée 17h50), selon la même source.

Pour la deuxième période, à savoir la saison estivale, qui commence le 17 juin et dure jusqu'au 15 septembre 2018, deux vols Oran-Montpellier seront organisés tous les dimanches et vendredis à 12h55 (arrivée 14h30) et deux autres Montpellier-Oran les dimanches et vendredis également à 10h25 (arrivée 11h55). D'autre part, la ligne Alger-Montpellier, assurée jusque-là par un seul vol hebdo-

madaire, deviendra bi-hebdomadaire dès le 25 mars en cours, selon la même source. Ainsi, cette ligne sera assurée durant la saison ordinaire (25 mars-16 juin et 16 septembre-27 octobre) par deux vols par semaine, à raison d'un départ d'Alger les dimanches à 14h15 (arrivée à Montpellier à 15h40) et un autre départ les vendredis à 7h (arrivée à 8h25). Le départ de Montpellier aura lieu tous les dimanches à

16h40 (arrivée à 18h10) et tous les vendredis à 9h25 (arrivée à 10h55). Durant la saison estivale (du 17 juin au 15 septembre), deux vol Alger-Montpellier eront assurés tous les dimanches et vendredis à 8h (arrivée à 9h25) et deux autres Montpellier-Iger, également les dimanches et vendredis, à 15h30 (arrivée à Alger à 17h). Tous ces vols auront lieu sur des Boeing 737 et 788, selon le communiqué. **Younès Bey**

APW de Tizi Ouzou

Les élus du RCD accusent le président de «violations de la réglementation»

■ Le président de l'APW, Youcef Aouchiche, a dans sa déclaration à l'ouverture des travaux de la session, dressé un tableau noir sur la situation socio-économique de la wilaya en évoquant les retards considérables qu'accusent les grands projets structurants comme le stade de 50 000 places, le barrage de Souk T'latha ou la pénétrante autoroutière.

Par Hamid Messir

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou issue du dernier scrutin local a tenu, hier, sa première session ordinaire consacrée à l'examen du bilan d'activités des différents services de la wilaya ainsi qu'à d'autres points. A l'entame des travaux, les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie ont relevé ce qu'ils qualifient de «violations en série de la réglementation» lors de l'élaboration du règlement intérieur ainsi que la désignation de 5 au lieu de trois commissions exécutives.

Dans leur déclaration lue par le chef du groupe Malik Hessas, les élus du RCD ont annoncé avoir saisi le tribunal administratif sur ces «violations» d'autant plus que le wali, Mohamed Bouderbali, a indiqué avoir saisi le ministère de l'Intérieur qui n'a pas répondu favorablement à leur requête.

De son côté, le président de l'APW, Youcef Aouchiche a, dans sa déclaration à l'ouverture des travaux de la session, dressé un tableau noir sur la situation socio-économique de la wilaya en évoquant les retards considérables qu'accusent les grands projets structurants comme le stade de 50 000 places, le barrage de Souk T'latha ou la pénétrante autoroutière.

Une situation aggravée, selon lui, par le gel de nombreux projets inscrits à l'indicatif de la wilaya. Comme il a relevé «l'absence quasi-totale de l'investissement productif, une bureaucratie suffocante, un chômage en expansion permanente, des communes livrées à elles-mêmes et désengagement de plus en plus du rôle de l'Etat». Aux critiques du P/APW, le wali a rétorqué qu'en écoutant son discours, c'est à croire qu'on est



dans «un désert» avant de reconnaître que la situation financière difficile que connaît le pays a des conséquences à travers la réduction des budgets alloués au développement socio-économique à l'instar des autres régions du pays.

A la présentation du bilan d'exécution de délibérations entérinées par la précédente APW après les déclarations des uns et des autres, de nombreux intervenants parmi les élus des différentes tendances siégeant au sein de la même Assemblée ont souligné le problème de concrétisation des deux zones industrielles dont la wilaya a bénéficié depuis des années, à savoir, Souama et Tizi Ghenif-Draa El-Mizan.

Si pour le wali, la responsabilité n'est pas seulement du ressort de l'administration mais celle aussi des élus et des populations, pour les élus la bureaucratie administrative continue de contraindre les candidats à l'in-

vestissement à lancer leurs projets sur le terrain en citant les problèmes liés à la viabilisation de ces zones ou encore la déli-

La presse privée pour la première fois de documentation

LA PRESSE locale a été privée, pour la première fois depuis longtemps, de la documentation liée aux points inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire de l'APW de Tizi Ouzou. En effet, les journalistes ont été surpris d'apprendre à l'hémicycle «Rabah Aissat» qu'ils ne peuvent avoir ces documents de travail sans la moindre explication des préposés au bureau d'accueil. Voulant s'informer auprès du président, des journalistes se sont présentés à son bureau pour avoir l'information exacte mais en vain puisque celui-ci n'a pas voulu les recevoir au motif qu'il se préparait à lancer la session. Quelques minutes après avoir alerté des élus des autres partis siégeant dans la même Assemblée, le chef de cabinet se présente avec trois documents à remettre aux «journalistes protestataires». Ces derniers ont refusé et exigé que l'on remette ces documents à toute la presse. L'affaire a vite fait le tour de l'hémicycle jusqu'à susciter la colère y compris parmi les élus de la même Assemblée. Le nouveau chargé de communication de l'APW s'est engagé pour qu'à l'avenir les documents soient transmis par mail avant même le jour de la tenue des sessions. Néanmoins le fait a été dénoncé par les journalistes présents qui se sont interrogés comment cela a pu se produire avec un parti de l'opposition qui ne cesse de défendre la liberté d'informer et d'accès aux sources d'informations.

H.M.

rance de permis de construire aux investisseurs retenus. Des élus n'ont pas manqué de s'interroger sur les véritables raisons à l'origine de cette situation en soulignant que dans d'autres wilayas, l'investisseur s'installe au bout de quelques jours contrairement à Tizi Ouzou où c'est un parcours du combattant auquel est contraint tout porteur de projet.

Les réponses apportées par le wali et son directeur de l'agence foncière n'ont pas convaincu les élus dont certains ont réclamé de consacrer une journée d'étude à la question de l'assainissement du foncier industriel de la wilaya.

H. M.

Sahara occidental Le président Ghali nomme Abdelkader Taleb Omar ambassadeur en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a procédé à la nomination de l'ex-Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) auprès de la République algérienne démocratique et populaire. «Partant des pouvoirs qui lui confèrent la Constitution de la République arabe sahraouie, le président de la République, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a rendu public le 17 mars 2018 un décret présidentiel, selon lequel le membre du Secrétariat national Abdelkader Taleb Omar, devient ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique auprès de la République algérienne démocratique et populaire», rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS) dimanche. M. Taleb Omar qui a été Premier ministre depuis 2003 jusqu'à février 2018, a occupé plusieurs postes, dont gouverneur de la wilaya de Smara, ministre de l'Intérieur, ministre de l'Information et président du Parlement, rappelle-t-on.

R. M.

Tipasa/Près de 23 000 unités en cours de réalisation

15 000 logements sociaux en voie de distribution

Près de 23 000 logements publics locatifs (LPL) sont actuellement en réalisation à Tipasa, dont 15 000 seront «prêts à la distribution avant fin 2018», a annoncé dimanche le wali, Moussa Ghelai. «Près de 15 000 LPL seront prêts à la distribution avant la fin de l'année en cours, sur un total de 23 000 logements en chantier à travers la wilaya», a indiqué à l'APS le chef de l'exécutif de Tipasa, signalant la distribution en 2017 de près de 5 000 unités LPL. Interrogé sur le motif à l'origine de la non-distribution de 14 000 logements en 2017, comme prévu à l'époque par les services de la wilaya de Tipasa, le wali l'a imputé au «rythme lent des travaux d'aménagement de ces logements et au manque des ressources financières». «Le financement des

projets a constitué un problème national en 2017», a souligné M. Ghelai, non sans rappeler les mesures prises par le Premier ministre, en vue du versement des droits des entreprises réalisatrices, pour qu'elles poursuivent leurs travaux. Le wali a affirmé, en outre, suivre «personnellement le dossier du logement dans la wilaya», à travers une commission qu'il préside, et qui se réunit régulièrement pour examiner l'avancée des travaux au niveau des chantiers. M. Ghelai a également annoncé que 5 000 unités LPL sont prêtes à la livraison et distribution, à travers la wilaya, et à propos desquelles il a instruit les commissions de daïra d'engager les enquêtes sociales et inhérentes, avec la mise au point des listes des bénéficiaires selon des critères

«transparents». Concernant la formule AADL, le wali de Tipasa a rassuré quant au lancement des travaux de la totalité du programme affecté à la wilaya, soit près de 10 000 unités, dont 5 500 à Tipasa, 1 033 à Cherchell, et 1 700 à Bou Ismail. M. Ghelai, qui a fait part d'une bonne dynamique au niveau d'une grande partie des sites d'implantation des unités AADL, a rappelé que le retard accusé dans la réalisation de ce programme, à Tipasa, est dû à un «déficit en foncier» dans la région, ayant poussé la wilaya au prélèvement d'assiettes agricoles au faible rendement, avec l'introduction du dossier auprès de la commission ministérielle présidée par le Premier ministre, pour examen et approbation.

Hatem B./APS

Boumerdès

Le village Tiza lauréat du concours «Top village»

■ Le village de «Tiza», relevant de la commune d'Amale (à l'Est de la wilaya de Boumerdès) a remporté le premier prix de la première édition du concours «Top village» pour l'année 2018, a-t-on appris samedi de l'inspecteur général de la wilaya.

Par Akli Y.

Le deuxième prix de ce concours est revenu au village «Ben Hechlaf» de la commune de Keddara, au moment où la troisième place a été remportée par le village «Taâchacht» de Afir, a informé Zerrouki Ahmed, chargé de la commission de wilaya de ce concours, ayant mis en lice huit villages de Boumerdès.

Les trois premiers lauréats de ce concours recevront leurs prix le 19 mars courant, coïncidant avec la fête de la victoire, à la faveur d'une cérémonie qui sera abritée par le village Tiza, en présence des autorités locales, a-t-il ajouté.

Selon le responsable, les prix seront accordés sous la forme d'équipements ou de commodités, en relation avec l'environnement et l'hygiène, à réaliser selon les vœux exprimés par les lauréats, signalant une enveloppe d'un million et demi de dinars pour le meilleur village, contre un prix d'une valeur d'un million de dinars pour le 2^e et un demi-million de dinars pour le 3^e village.

M. Zerrouki a, par ailleurs, fait part de 19 critères pris en compte, par la commission de wilaya (composée de 21 représentants d'associations et de tous les

secteurs concernés), dans la sélection et l'évaluation des villages participants au niveau desquels des visites de terrain ont été effectuées.

Il a cité parmi ces critères, le respect et la maîtrise du programme de levée des ordures et des lieux de leur collecte, la propreté des routes et des accès vers le village, le niveau de parachèvement des constructions au niveau du village et l'esthétique des constructions à son niveau.

L'éclairage des rues, l'aménagement de surfaces vertes et de jeux et leur entretien, outre l'intérêt accordé à la réalisation de sites à la belle esthétique, entre autres, des fresques murales, des cascades d'eau, ont été aussi pris en compte.

A noter que la wilaya de Boumerdes a lancé, cette année, trois concours relatifs au meilleur

village (Top village), la meilleure ville (Top city) et la meilleure école primaire (Top school), dont les dossiers de candidatures sont actuellement en examen auprès de la commission suscitée. Sachant que le lauréat du concours «Top village» est déjà connu.

La cérémonie de remise du prix du meilleur village est programmée pour le 19 du mois courant, tandis que le prix de la meilleure cité sera remis le 1er mai (Journée des travailleurs) et celui de la meilleure école primaire le 16 avril (Journée du Savoir).

Pour M. Zerrouki, l'initiative a pour objectif principal d'assurer un encadrement propice aux initiatives locales visant l'incitation des citoyens à s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et la préservation de leur modèle urbanistique propre, tout



en faisant la promotion des ressources de chaque village et ville, et de leur patrimoine culturel.

«Cultiver chez les citoyens les valeurs de compétition positive, de l'esprit de citoyenneté et du travail collectif est l'autre but»

assigné à ces concours, visant aussi «l'encouragement du mouvement associatif à s'impliquer davantage dans la préservation de l'environnement et la garantie d'un développement durable», a-t-il conclu.

A. Y./APS

Voyages et randonnées

De nouvelles startups en émergence à Oran

De nouvelles startups dédiées à l'organisation de voyages et randonnées sont en émergence à Oran après avoir bénéficié d'une formation dans ce créneau, a-t-on appris samedi auprès de l'association locale «Les nomades algériens».

Il s'agit de l'entrée en phase pratique pour une vingtaine de jeunes formés au métier d'organisateur de voyages dans le segment du tourisme «éco-responsable et solidaire», a précisé à l'APS Ismahène Lekhlifi, responsable du stage de formation.

Le cursus dispensé dans ce cadre depuis

plus de six mois intervient au titre du Programme national jeunesse et emploi (PAJE), a-t-elle expliqué, signalant que la clôture de l'opération est prévue à la fin du mois en cours avec la tenue d'un séminaire autour de la thématique d'insertion professionnelle.

Des voyages invitant à la découverte de la nature et de l'histoire du pays ont été déjà organisés à travers différentes villes du pays dans le cadre de la phase pratique de la formation, dont Mascara, Sétif et Constantine.

D'autres activités sont programmées à

Oran, dont une visite guidée pour les enfants au théâtre régional «Abdelkader Alloula» (TRO, 21 mars), et une randonnée pédestre dans la localité côtière d'Aïn El-Kerma (Cap Blanc, 23 mars), a fait savoir la même source.

L'association «Les nomades algériens» a été créée en 2009 avec pour vocation essentielle la promotion du tourisme local et l'encouragement des jeunes à voyager et à découvrir les multiples sites touristiques et culturels du pays.

Fatah B.

L'investissement une des priorités de l'APW

Tizi-Ouzou : 22,5 hectares de foncier industriel récupérés

Un total de 22,548 ha de foncier industriel a été récupéré dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier industriel à Tizi-Ouzou, où l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a fait de l'encouragement de l'investissement l'une de ses priorités, a indiqué à l'APS son président Youcef Aouchiche.

Rencontré à la veille de la tenue d'une session ordinaire, dont les travaux devaient débuter demain dimanche et s'étaleront sur deux jours, M. Aouchiche a indiqué que l'investissement et le développement local seront au cœur des débats de cette session, à travers notamment l'examen de l'état d'exécution de plusieurs délibérations votées entre 2014 et 2016 par l'APW pour booster l'investissement.

Il s'agit, entre autres, des délibérations portant régularisation définitive du foncier industriel, la récupération des parcelles attribuées et non exploitées, la création d'une filiale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) pour

gérer le Fond d'investissement de wilaya, la réalisation des zones industrielles de Draâ el Mizan et Tizi-Gheniff et l'attribution, à des investisseurs, du foncier géré par la société de gestion immobilière (SOGI).

S'agissant de la récupération de lots attribués à des investisseurs n'ayant pas lancé leurs activités et d'actifs résiduels, un bilan de la direction de l'industrie et de mines (DIM), remis à l'APS, fait état d'un total de 57 parcelles totalisant plus de 22,548 ha, récupérés depuis le lancement de cette opération en 2016.

Sur les 57 parcelles, 55 représentent des lots récupérés au niveau des zones d'activité dont 14 à Tala Athmane, 5 à Boghni, 8 à Tadmaït, 16 à Makouda, 2 à Aboubid, 4 à Tizi-Gheniff, 1 à Fréha et 1 à Mekla. Il a été également procédé à la récupération d'un actif résiduel sur trois lots totalisant 4,7 ha à Larbaâ n'Ath Irathen, et d'un second à la zone des dépôts de Tizi-Ouzou de 7160 m² et de deux actifs excé-

dentaires l'un à Azazga, d'une superficie de plus de 5,688 ha, et l'autre à Oued Aïssi de 2185 m², selon le même bilan.

A propos de cette opération, le président d'APW a souligné que l'Assemblée qu'il préside «veille à la récupération de tout le foncier industriel qui n'est pas exploité pour la réalisation de projets pour lesquels ils ont été attribués, dont des parcelles laissées en jachère ou détournées de leur vocation initiale», afin de «débloquer» l'investissement au niveau de la wilaya et encourager les véritables porteurs de projets, a-t-il ajouté.

«Nous considérons que le déblocage de la situation de l'investissement est une priorité fondamentale pour relancer le développement dans notre wilaya, aussi lançons-nous un appel à tous les investisseurs qui sont porteurs de projets créateurs d'emplois et de richesse à créer leurs activités à Tizi-Ouzou, ils trouveront auprès de l'APW tout le soutien et l'accompagnement dont ils auront besoin», a assuré

le président d'APW.

Cette session sera aussi l'occasion de faire le point sur la situation des projets structurants qui accusent un retard dans leurs travaux de réalisation, dont le stade de 50 000 places couvertes, la pénétrante autoroutière vers l'autoroute Est-ouest, le téléphérique, le barrage de Souk Tlata et le centre anti-cancer.

L'APW demande l'accélération de la cadence des travaux pour la réception de ces projets dans les plus brefs délais, car se sont des «projets vitaux pour notre wilaya qui auront un impact positif direct sur le développement local, l'investissement et l'amélioration du cadre de vie de la population».

Un bilan sur l'indemnisation et le logement des victimes des incendies de forêt de juillet dernier sera également présenté à l'occasion de cette session, selon l'ordre du jour qui a été communiqué.

Ammar F.

Mostaganem Découverte d'un cadavre d'une femme rejetée par les vagues

LE CADAVRE d'une femme rejetée par les vagues a été découvert samedi à la plage de Cheliff, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la wilaya de Mostaganem. Le corps, non encore identifié, a été découvert tôt le matin par des citoyens à proximité de l'embouchure de Oued Cheliff (10 km à l'est de Mostaganem), a-t-on indiqué, soulignant qu'il serait celui d'une candidate à l'émigration clandestine que les vagues, favorisées par les vents assez violents, auraient rejeté. Les éléments de la protection civile ont transféré le corps dans un état de début de décomposition à l'établissement hospitalier «Ernesto Che Guevara». Les services compétents ont ouvert une enquête pour identifier la victime, a-t-on ajouté. Il s'agit du sixième cas du genre découvert dans le littoral de la wilaya de Mostaganem depuis le début de l'année en cours dont deux cadavres en janvier et trois en février, a-t-on rappelé.

L. M.



Maroc

Plusieurs milliers de personnes encore dans la rue à Jerada

■ Les manifestants qui ont été empêchés de s'exprimer, dans cette ville placée sous haute sécurité, ont scandé: «Plutôt la mort que la soumission» et ont bravé par milliers l'interdit des autorités.

Par Mondji G.

Plusieurs milliers de citoyens de Jerada, ancienne ville minière sinistrée du nord-est du Maroc, sont descendus samedi dans la rue, pour protester contre la situation économique et sociale de la région et la libération des militants arbitrairement arrêtés lors des précédentes manifestations, ont rapporté des médias locaux.

Les manifestants qui ont été empêchés de manifester, dans cette ville placée sous haute sécurité, ont scandé: «Plutôt la mort que la soumission» et ont bravé par milliers l'interdit des autorités pour demander une alternative économique et la libération de militants récemment arrêtés.

Des cas de blessures, 200 personnes environ, dont certaines graves, ont été également signalés par les mêmes sources, soulignant que «certains d'entre eux (blessés) ne sont pas allés, par malheur, à l'hôpital de peur de se faire arrêter».

«Il y a de gros problèmes dans cette région, c'était un devoir de venir», a souligné vendredi le député Omar Balafrej, élu à Rabat, sous les couleurs de la Fédération de la gauche démocratique (FGD), cité par l'AFP. «J'ai vu cette ville, j'ai vu les puits. On se croirait au XIX^e siècle, c'est *Germinal*», dit-il en référence au roman d'Emile Zola sur la misère des mineurs français. «Il y a autant de forces de l'ordre que d'habitants, alors qu'on a des manifestations pacifiques», a-t-il ajouté.

Le mouvement de protestation a vu le jour en décembre après la mort de deux mineurs dans un puits d'extraction de charbon. Un plan d'action économique proposé par les autorités avait permis une accalmie, mais le mouvement a été relancé après une série d'arrestations.

D'autre part, certains partis de l'opposition réclament la tenue d'une réunion d'urgence du Parlement afin de se pencher sur



Ph. > D. R.

la situation prévalant à Jerada, l'une des communes les plus pauvres du Maroc selon des données du Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'organisme des statistiques marocain.

La mort, fin décembre, de deux mineurs dans un puits de charbon, suivie depuis de deux autres décès, a mobilisé la population. Si l'ancienne mine a été fermée en 1999, l'extraction du charbon a continué au profit des «notables» locaux, alors que les travailleurs exercent dans des conditions indignes.

Depuis 1998, pas moins de 44 personnes sont décédées.

Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole. Une répression s'était brutalement abattue sur la région où la police a arrêté plus de 450 personnes.

Amnesty International condamne le recours

«excessif» à la force et l'intimidation des manifestants par les forces de sécurité

L'organisation des droits de l'Homme, Amnesty International (AI), a condamné samedi, le recours «excessif» à la force par les forces de sécurité marocaines contre les manifestants à Jerada, au nord-est du Maroc, théâtre de violents affrontements opposant forces de l'ordre et manifestants qui exprimaient leur mécontentement face à leurs conditions de vie difficiles.

«Les forces de sécurité marocaines doivent cesser de recourir à la force excessive et d'intimider les manifestants pacifiques à Jerada», a déclaré l'ONG, après que cinq camions de la police auraient fauché une foule de manifestants, blessant des dizaines de personnes dans la ville de Jerada.

Amnesty affirme que les autorités marocaines «doivent permettre toute manifestation pacifique et assurer la sécurité des manifestants qui devraient être autorisés à exercer leurs droits à la liberté d'expression et de

réunion pacifique», a déclaré la directrice régionale d'AI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Heba Morayef.

«Les forces de sécurité ne devraient jamais être autorisées à recourir à une force excessive contre les manifestants», a-t-elle dit soulignant que les manifestations ne sont qu'une «réponse à de véritables difficultés économiques».

Heba Morayef a encore précisé que le rôle de la police devrait être de «protéger les citoyens et de calmer une situation tendue et non pas l'enflammer», soutenant que le fait qu'une manifestation n'ait pas été explicitement autorisée ne justifie pas le recours à une force excessive.

Le mardi dernier, le gouvernement marocain a interdit les manifestations dans la ville de Jerada, en réponse aux appels de protestations sur les médias sociaux après la mort de deux frères dans une mine de charbon trois mois plus tôt.

Le lendemain matin, des dizaines de manifestants ont organisé un sit-in près des mines de charbon du village de Youssef. Ils ont été rejoints envi-

ron trois heures plus tard par des membres de leurs familles et d'autres protestataires.

Deux témoins oculaires ont déclaré à AI que les forces de sécurité étaient présentes depuis le début du sit-in vers 10 heures du matin. Vers 13 heures, «soudainement et sans avertissement, ils ont commencé à disperser violemment la manifestation», ont attesté les témoins.

Environ 64 personnes ont été blessées et au moins 8 personnes ont été arrêtées, affirme l'ONG, citant des témoins qui ont également rapporté qu'à six heures et demi du soir, cinq camions de la police ont foncé dans la foule où se trouvaient également des femmes et des enfants.

«Un enfant de 14 ans a été écrasé avant d'être transféré à l'hôpital d'Oujda. L'accès à l'hôpital a depuis été interdit», souligne l'organisation.

Elle a appelé les autorités marocaines à libérer les manifestants arrêtés, rappelant que le droit international interdit aux forces de sécurité le recours à la force sauf dans un cas «strictement nécessaire et proportionné, et de manière à minimiser les dommages ou les blessures».

Amnesty souligne que la ville de Jerada a été économiquement dévastée par la fermeture de sa mine en 1998. Elle a depuis été le théâtre des protestations sociales, notamment depuis la mort de Houcine et Jedouane, deux frères, dans une mine de charbon le 22 décembre 2017.

Depuis, des manifestations sont organisées, exigeant du gouvernement des mesures d'aide économique afin de lutter contre la pauvreté, au même titre que les revendications du mouvement Hirak du Rif.

R. M.

M. G./ APS

Libye

La production pétrolière se maintient à 1,02 million barils/jour et stimule ses exportations

La Libye a réussi, depuis ces deux derniers mois, à maintenir son offre pétrolière à 1,02 million de barils par jour et stimuler ses exportations de brut vers l'Europe et les Etats-Unis, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Dans un rapport sur la bonne santé de l'industrie pétrolière de la Libye, l'AIE a expliqué que, «bien que la stabilité ne puisse être considérée comme acquise, il semble que la fréquence et la gravité des interruptions de production diminuent».

Le développement de l'offre vers l'Europe et le marché américain est tel que, la Libye se rapproche de l'Arabie saoudite, qui est actuellement le troisième plus grand fournisseur de pétrole maritime d'Europe, après l'Irak et la Russie, a fait savoir l'agence.

Au quatrième trimestre de 2017, la Libye a également réussi à augmenter ses livraisons de pétrole vers les Etats-Unis, par rapport à l'année précédente, tandis que les exportations pétrolières des pays membres de l'Opep, l'Arabie saoudite, le Venezuela et

l'Irak ont diminué. Par ailleurs, l'AIE a noté une légère amélioration des exportations vers la Chine, sans préciser les chiffres concernés.

L'agence reste cependant prudente quant aux perspectives d'amélioration des données de production et d'exportation. Elle a expliqué que l'accalmie constatée depuis fin décembre est fragile et que les affrontements pourraient reprendre à n'importe quel moment, bloquant le développement des activités de production.



Bande de Gaza

Israël bombarde des installations «souterraines» du Hamas

■ L'armée israélienne a annoncé avoir attaqué dans la nuit de samedi à hier une installation souterraine du Hamas dans la bande de Gaza et détruit un tunnel en cours de construction qui aurait pu servir à des attaques.

Par Rosa C.

Ces attaques lancées en représailles après l'explosion samedi d'un engin piégé le long de la frontière entre Israël et la bande de Gaza contrôlée par le mouvement islamiste Hamas, n'ont pas fait de victime, selon l'armée. Il s'agissait de la troisième explosion d'un engin piégé à la frontière depuis jeudi.

L'armée israélienne a dans un premier temps fait état d'une attaque contre une «cible militaire» du Hamas en guise de représailles à l'engin explosif de vendredi, mais sans donner de détails. Par la suite, un porte-parole militaire a précisé aux journalistes qu'un tunnel creusé dans la bande de Gaza et détecté grâce à une nouvelle technologie a été détruit.

«Notre politique est d'agir résolument contre toute tentative de nous porter préjudice et d'éliminer systématiquement les infrastructures liées aux tunnels et nous continuerons à le faire», a prévenu le Premier ministre Benjamin Netanyahu dans un

communiqué dans lequel il qualifie le tunnel de «terroriste». Le Hamas a pour sa part estimé que les opérations israéliennes visaient à «effrayer» les Palestiniens avant les manifestations prévues fin mars le long de la frontière. Israël «subira toutes les conséquences de son escalade», a affirmé le porte-parole du Hamas, Fawzy Barhoum.

A partir du 30 mars, des Gazaouis projettent de dresser pendant six semaines des centaines de tentes près de la frontière avec Israël en signe de soutien aux réfugiés palestiniens.

Selon le porte-parole de l'armée israélienne, Jonathan Conricus, le nouveau tunnel, en cours de construction par le Hamas, était creusé pour relier un ancien tunnel dans le sud de la bande de Gaza.

Ce tunnel n'avait pas atteint le territoire israélien et se trouvait à plusieurs centaines de mètres de la frontière près de Kerem Shalom, le point de passage des marchandises entre Israël et l'enclave palestinienne ainsi qu'à proximité de la ville de Rafah dans le sud de la bande de



PH > D. R.

Gaza. Pour détruire le tunnel, les militaires israéliens l'ont rempli avec une substance dont la nature n'a pas été précisée et non pas à l'aide d'explosif, a ajouté le porte-parole en refusant de donner d'autres précisions. Les tunnels passant sous la barrière de sécurité qui ferme her-

métiquement les frontières israéliennes de Gaza ont constitué aux mains des groupes armés palestiniens une arme redoutée pendant la guerre de 2014, et leur destruction s'est imposée comme l'un des objectifs prioritaires d'Israël. Une habitante de Gaza, Amal Malaka a raconté

avoir entendu le «son d'un bombardement». «Toute ma maison a bougé, mes enfants ont eu peur, mes filles sont tombées de leur lit», raconte-t-elle.

Israël, le Hamas ainsi que ses alliés observent un cessez-le-feu tendu de part et d'autre de la barrière depuis la guerre de 2014, la troisième en six ans dans l'enclave.

Cette trêve est régulièrement ébranlée, notamment par des tirs de projectiles en provenance du territoire vers Israël, qui riposte systématiquement en prenant pour cibles des positions du Hamas, même si les roquettes sont communément attribuées à d'autres groupes.

Quatre soldats israéliens avaient été blessés le 17 février dans l'explosion d'un engin déposé le long de la barrière israélienne, provoquant une riposte israélienne.

La bande de Gaza est soumise depuis une décennie à un sévère blocus de la part d'Israël.

R. C.

Limogeage-choc au FBI

Trump applaudit, avalanche de critiques

Donald Trump se réjouissait ouvertement samedi du limogeage de l'ex-numéro deux du FBI, Andrew McCabe, saluant le départ forcé de sa bête noire comme «un grand jour pour la démocratie» là où beaucoup dénonçaient une vendetta politique.

Ravivant les inquiétudes sur les velléités de la Maison Blanche de mettre un terme à l'enquête russe du procureur spécial Robert Mueller, l'avocat personnel du président américain, John Dowd, a lui dit espérer que le ministère de la Justice refermerait maintenant ce dossier. Cible depuis des mois des critiques virulentes de l'administration Trump, Andrew McCabe – qui avait quitté en janvier ses fonctions de directeur adjoint du FBI mais restait un employé – a appris son licenciement à 48 heures de pouvoir toucher, après plus de 21 ans de service, sa retraite de haut fonctionnaire.

Donald Trump, lui, a martelé sur Twitter qu'il n'y avait «pas eu collusion entre la Russie et la campagne Trump». «Comme beaucoup le découvrent maintenant, en revanche, il y a eu une quantité énorme de fuites, de mensonges et de corruption aux plus hauts niveaux du FBI, de la justice et du (département) d'État», a-t-il poursuivi, avant de qualifier à nouveau l'enquête de Robert Mueller de «chasse aux sorcières», qui «n'aurait jamais dû commencer». C'est en reprenant l'expression «Vous êtes viré» qui a fait ses grandes heures de star de la télé réalité

que Donald Trump avait salué peu après minuit, samedi, le nouveau coup de théâtre dans cette saga politique. «Andrew McCabe VIRÉ, un grand jour pour les hommes et les femmes du FBI qui travaillent dur – Un grand jour pour la démocratie». La réponse de ce dernier ne s'est pas faite attendre. Se déclarant victime d'une «guerre» menée contre le FBI et contre l'enquête du procureur spécial, Andrew McCabe a dénoncé «une entreprise sans précédent, conduite par le président lui-même», pour le «chasser» de son poste. Andrew McCabe avait dirigé le FBI par intérim de mai à août 2017, après le licenciement spectaculaire par Donald Trump du directeur James Comey. Il avait auparavant participé à l'enquête sur les courriels de Hillary Clinton. Une investigation que la candidate malheureuse contre Trump accuse d'avoir sapé ses chances de remporter la présidentielle mais dont certains conservateurs déplorent qu'elle ait été classée sans suite. A nouveau samedi, Donald Trump a accusé M. McCabe d'être trop proche de M. Comey ainsi que des démocrates. Et le président de tacler au passage sur Twitter l'ancien patron du FBI, l'une de ses cibles favorites. «Le moralisateur James Comey était son chef et a fait passer McCabe pour un enfant de choeur. Il savait tout des mensonges et de la corruption qui régnaient aux plus hauts niveaux du FBI !», Caustique, James Comey lui a répondu sur le réseau social, fai-

sant allusion à son livre à paraître en avril: «M. le président, les Américains entendront mon histoire sous peu. Et ils pourront juger d'eux-mêmes qui est honorable et qui ne l'est pas». C'est après une enquête interne du FBI que le ministre de la Justice, Jeff Sessions, a annoncé son licenciement vendredi soir, mettant un terme à des semaines de suspense. Les services du FBI ont établi que M. McCabe a fait des révélations non autorisées aux médias et a «manqué d'honnêteté sous serment», une grave accusation. La décision de limoger M. McCabe a été prise «après une enquête complète et équitable» par bureau indépendant, a souligné Jeff Sessions. Les détails des faits retenus contre lui n'a pas encore été rendu public. Andrew McCabe a d'ailleurs déjà livré au procureur spécial ses notes personnelles, prises notamment après des conversations avec Donald Trump, selon CNN samedi. Un représentant démocrate du Wisconsin, Mark Pocan, a annoncé samedi dans un communiqué qu'il avait offert un emploi dans son bureau à M. McCabe pour lui permettre de toucher sa retraite complète et afin d'y «travailler sur la sécurité dans les élections». «Nous considérons toutes les options», a fait savoir en réponse M. McCabe par sa porte-parole. Un ancien ministre de la Justice du démocrate Barack Obama, Eric Holder, s'est inquiété sur Twitter de la décision «dangereuse» de Donald Trump.



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le parti socialiste français vient de procéder, dans l'indifférence générale, au premier tour de l'élection interne pour désigner son nouveau Premier secrétaire, son candidat malheureux à la présidentielle, Benoît Hamon, qui a depuis quitté le PS pour former son propre mouvement politique profite de l'occasion pour tenter une nouvelle fois de créer une «union de la gauche». Malgré les refus répétés, Benoît Hamon continue de tendre la main à Jean-Luc Mélenchon. L'ancien candidat socialiste du dernier scrutin présidentiel appelle en effet La France insoumise (LFI) et son chef de file, Jean-Luc Mélenchon, à abandonner leur «stratégie solitaire», notamment pour défendre le service public. Le fondateur du mouvement Génération.s, qui sera dans la rue jeudi 22 mars avec les cheminots et les fonctionnaires, dit avoir «discuté avec les écologistes, avec Noël Mamère, Pierre Laurent ou Olivier Besancenot». «Il y a une unité syndicale, il doit y avoir unité politique à gauche. Ce qui est en jeu dépasse nos petites personnes. C'est le service public : son avenir ou sa fin. J'appelle donc les dirigeants de La France insoumise à mettre entre parenthèses leur stratégie solitaire pour ajouter leur force à la mobilisation unitaire», lance Hamon. Visant toujours Mélenchon, il assure qu'il ne «fait pas partie de ceux qui pensent que la reconquête des classes populaires passe par l'abandon de l'Europe». «Nous sommes d'accord sur le constat. L'Union européenne est mal gouvernée. Mais nous avons un désaccord stratégique car LFI envisage sérieusement une sortie de la France de l'euro et de l'Union européenne. C'est une erreur majeure.» Interrogé sur la victoire d'Olivier Faure dans l'élection au poste de premier secrétaire du parti socialiste, il «lui souhaite bonne chance» et «espère qu'il mettra tous les socialistes dans la rue le 22 mars pour la défense du service public». Demande-t-il désormais à l'aile gauche du PS de le rejoindre ? «Je ne suis pas dans une logique de débauchage. J'ai connu ça pendant l'élection présidentielle», rappelle-t-il, tout en appelant «tous les citoyens en quête de justice et de tempérance, d'égalité et de bienveillance à rejoindre» Génération.s. Mais les appels du pied de Hamon resteront probablement indéfiniment lettre morte du côté de Mélenchon qui n'a visiblement toujours pas digéré l'entêtement du candidat PS à maintenir sa candidature à la présidentielle malgré les mauvais sondages et d'avoir ainsi empêché Mélenchon d'atteindre le deuxième tour du scrutin.

F. M.



Guelma

Ambiance festive aux journées du théâtre pour enfants

■ Une ambiance festive a marqué samedi, à Guelma, l'ouverture des journées printanières du théâtre pour enfants qui se poursuivront jusqu'au 29 du mois en cours au théâtre régional, TRG-Mahmoud-Triki.

Par Adéla S.

Enthousiastes, sourire aux lèvres, les enfants se sont rassemblés à la place 8-Mai 1945 en face du théâtre régional avant le début des premiers spectacles programmés lors de cette manifestation prévus à 11h tous les jours et ont suivi émerveillés les spectacles des clowns, offrant des moments de pur bonheur aux chérubins.

Les journées ont été ouvertes par la présentation de la pièce «*Al Fanous Al Sihri*» (la lampe magique) de l'association locale «Al Mouthaleth al Waki» mise en

scène par l'acteur et l'artiste Hamdi Aribi qui donnait la réplique à Mohamed Bezahri dans cette œuvre théâtrale.

Une heure durant le petit public a suivi l'histoire du «Fanous», où musique et mouvement sur scène ont ponctué la trame de cette histoire.

Selon le directeur du TRG, Rachid Djerourou, la priorité dans cette édition a été donnée aux coopératives et associations artistiques locales comme «*signe d'encouragement*» pour la créativité dans le domaine du quatrième art, notant que sur les 16 spectacles attendus, trois pièces seront présentées par

des troupes des wilayas d'Oran et de Sétif.

Le même responsable a indiqué à l'APS que la programmation de cet événement culturel, coïncide avec les vacances scolaires du printemps, en plus de la célébration de la fête de la Victoire (19 mars) et la Journée internationale du Théâtre correspondant au 27 mars de chaque année, soulignant qu'une pièce historique intitulée «*La rose d'Algérie*» sera proposée aux enfants le 19 mars prochain.

Il a ajouté que ces journées sont un rendez-vous de détente et de distraction auquel sont invités les enfants de la wilaya de



Guelma notant que tous les spectacles seront présentés dans la matinée pour permettre

aux enfants des communes éloignées de bénéficier de ces journées théâtrales. A. S./APS

El Bayadh

Lever de rideau sur le 1^{er} séminaire national du court-métrage

Le rideau a été levé, samedi au centre de l'Office des établissements des jeunes d'El Bayadh, sur les activités du premier séminaire du court-métrage, avec la participation de dix films de réalisateurs amateurs.

Plusieurs réalisateurs amateurs issus des wilayas de Mila, Constantine, Batna, Laghouat, Tiaret, Naama, Tlemcen, en plus de ceux de la wilaya d'El Bayadh prennent part à cette manifestation cinématographique, organisée par la direction de wilaya de la culture, en collaboration avec l'association locale «Ibdaat Echabab», sous le slogan «Le film au service du pays».

L'ouverture de ce rendez-vous cinématographique a été

marquée par la projection d'un court métrage sur les accidents de circulations, ayant pour titre «*El Khatima*» (La fin) du réalisateur amateur d'El Bayadh traitant du drame d'un jeune, victime d'un accident de la route qui a voulu, à travers le réalisateur de ce film, faire passer un message aux conducteurs sur les dan-

gers de la circulation routière et leurs conséquences sur la vie des victimes.

Un jury présidé par le comédien Abdennour Chelouch a été constitué pour faire la sélection des meilleurs films et récompenser les lauréats, selon les organisateurs.

Ce rendez-vous culturel a vu

également la participation du réalisateur Larbi Lakehal, auteur du film «*El Bayadh, mémoire et histoire*», sorti en 2016 et qui sera projeté, à titre honorifique, durant ce séminaire, a-t-on souligné.

Ce rendez-vous cinématographique se veut une occasion pour les réalisateurs amateurs

d'El Bayadh et des autres wilayas de se frotter entre eux, d'échanger les expériences dans ce domaine et débattre de différentes questions portant sur l'industrie du court métrage et les techniques de réalisation, a-t-on ajouté.

Racim C.

Oran

Édition prochaine d'un recueil de contes populaires

L'Association de promotion de la lecture «Le petit lecteur» d'Oran éditera, fin mars en cours, un recueil de contes populaires de régions du pays, dans le cadre de la contribution à la préservation du patrimoine national, a-t-on appris de sa responsable.

Cette œuvre réunira un nombre de contes, notamment «*Les hommes du caïd*», «*Les Hauts Plateaux*», «*Le pauvre et le marchand de sagesse*» de la région de la Saoura, «*Banatou El Khass*» de Ouled Nail (Djelfa), ainsi que trois contes de la région de la Kabylie, a indiqué Djamilia Hamitou à l'APS, en marge de la douzième édition du festival international du conte, clôturée samedi soir au théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Alloula». Ces contes oraux ont été collectés lors de la caravane organisée par cette association dans le cadre de la concrétisation du projet «Raconte le Goual»,

agréé par le ministère de la Culture pour la préservation et à la valorisation du patrimoine national et financé par l'Union européenne, a déclaré la conteuse Hamitou, qui a pris l'initiative de l'écriture du recueil.

La cérémonie de clôture du festival international du conte a été marquée par la récitation d'extraits de contes populaires de plusieurs régions du bassin méditerranéen par l'ensemble des conteurs ayant participé à cette édition du festival, qui a connu la présence de 13 conteurs de Tunisie, France, Congo et de l'Algérie.

Dans le cadre de cette manifestation, l'Association «Le petit lecteur» a programmé, sept jours durant, des représentations appréciables de contes populaires au niveau des établissements scolaires, de centres culturels, de bibliothèques communales, du parc de loisirs «Abdelhamid Ibn Badis» (ex-promenade Letang) et du monument historique «Bains turcs» au quartier populaire de Sidi El-Houari.

nade Letang) et du monument historique «Bains turcs» au quartier populaire de Sidi El-Houari.

Cette édition du festival, organisée sous le slogan «*La Méditerranée au cœur des paroles voyageuses*», a vu une forte participation de jeunes conteurs formés par l'Association dans le cadre du projet Raconte le Goual, ce qui leur a permis de présenter leurs essais et jeunes expériences dans ce domaine et d'acquiescer davantage d'expérience auprès de professionnels dans ce genre littéraire, selon les organisateurs.

Le festival international du conte a été organisé sous le patronage de l'Assemblée populaire communale d'Oran, par l'Association «Le petit lecteur» en collaboration avec le théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula», plusieurs associations et l'Institut français d'Oran.

Littérature

«Maison de la poésie algérienne» organise à Alger une rencontre sur la poésie

LA «MAISON de la poésie algérienne» compte organiser sa première rencontre à partir du 19 au 21 mars en cours, pour débattre de «*la situation de la poésie algérienne*», à la Bibliothèque nationale (BN) et au Théâtre national d'Algérie (TNA), a-t-on appris auprès des organisateurs.

La rencontre vise à dresser un état des lieux des données de l'expérience poétique algérienne et à mettre en exergue ses aspects et traits esthétiques et artistiques, ainsi qu'à faire le point sur l'évolution et le manquement de cette expérience tout en la définissant et attirant l'attention des institutions médiatiques culturelles sur cette expérience poétique, estiment les organisateurs.

A rappeler qu'il s'agit de la première rencontre à organiser par la maison depuis son accréditation la fin de l'année dernière.

R. C.

Mostaganem, capitale du théâtre 2017

Semaine théâtrale d'Alger

Le coup d'envoi de la semaine théâtrale de la wilaya d'Alger a été donné, vendredi soir, au théâtre régional «Djillali Benabdelhalim» de Mostaganem, dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017». La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, qui s'étale jusqu'au 20 mars, a été marquée par la présentation d'une pièce produite par le Théâtre national algérien «Mahieddine Bachtarzi» et le théâtre «El-Gosto», intitulée «*Bahidja*» du metteur en scène Ziani Cherif Ayad. Le programme de la semaine théâtrale de la wilaya d'Alger comprend, en plus de «*Bahidja*», cinq autres représentations théâtrales, notamment «*Babor Ghraq*» du comédien et metteur en scène Slimane Benaïssa

et la pièce universelle «*En attendant Godot*», qui sera donnée par l'Association «Les piliers des planches».

Le troisième jour de cette manifestation, dimanche, verra la présentation de la pièce «*Safia*», écrite et réalisée par Brahim Cherki avec la comédienne Faïza Amal, ainsi qu'une autre pièce du théâtre national intitulée «*L'omerta*», et ce à l'avant dernier jour de cette semaine théâtrale d'Alger.

En plus des représentations, cette semaine théâtrale connaîtra la présentation de deux conférences, la première intitulée «*Expériences et pratique*», qui sera animée par Ziani Cherif Ayad et Slimane Benaïssa et abordera l'expérience théâtrale de ces deux metteurs en scène. La seconde conférence,

intitulée «Le théâtre national de 1963 à nos jours», sera animée Brahim Cherki et Haïder Benhocine. En parallèle, le dramaturge Islam Abbes encadrera, durant trois jours, du 17 au 19 mars, un atelier sur l'art dramatique pour les débutants. Pour rappel, la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017» a été lancée au mois de mars 2017 pour une durée d'une année sous le slogan «Célébrons la ville, célébrons le théâtre» et a accueilli les semaines culturelles théâtrales des wilayas de Constantine, Annaba, Tissemsilt, Mascara, Aïn Defla, Souk Ahras, Tizi Ouzou, Tlemcen, Chlef, Boumerdès, El Tarf, Saïda, Guelma, El-Bayadh, Ghardaïa, Mila et Aïn Temouchent.

Dailly Y.



Coup-franc direct

Une convocation et des interrogations

Par Mahfoud M.

Même si sur l'ensemble de la liste qui a été révélée pour les deux matchs amicaux face à la Tanzanie et l'Iran, il y a de nombreuses zones d'ombre qui subsistent, n'empêche que la convocation de l'attaquant Slimani reste la plus curieuse pour ceux qui connaissent son cas. En effet, qu'est-ce que peut attendre le sélectionneur national d'un joueur blessé et qui n'a pas joué depuis le mois de janvier dernier ? L'ancien joueur de Leicester qui a rejoint Newcastle à titre de prêt sera vraiment dans de sales draps s'il venait à jouer un de ces deux matchs amicaux avec les Verts et se fasse blessé, sachant que sa situation avec les Magpies est vraiment très délicate puisqu'il n'a pas joué un seul match depuis son engagement à titre de prêt au dernier mercato hivernal. Le coach Benitez qui a été jusque-là patient avec lui et l'a soutenu malgré les critiques qu'il a reçues pour l'avoir recruté alors qu'il souffre de blessure, risque de le lâcher au cas où cela ne marcherait pas et qu'il recrute lors de ce stage de la sélection nationale. Le driver des Verts aurait dû le laisser à la disposition de son club où il suit un programme spécial pour récupérer rapidement et pouvoir donc rejouer et se retremper dans l'ambiance de la compétition au lieu de le convoquer juste pour le plaisir de le faire puisqu'il n'est pas encore prêt pour jouer.

M. M.

Werder Brême

Belfodil buteur face à Augsburg

AVEC UN doublé et une passe décisive, l'attaquant international algérien du Werder de Brême, Ishak Belfodil a joué un rôle déterminant dans la victoire de son équipe chez Augsburg (3-1), samedi pour le compte de la 27^e journée de Bundesliga allemande de football. L'international algérien a commencé par signer un doublé aux 5' et 51', avant d'offrir une passe décisive à Kruse pour le troisième et dernier but du Werder (81'). Mais entretemps, le club local avait réduit le score (1-2), par l'intermédiaire de Rani Khedira (63'). Belfodil porte ainsi son capital-buts personnel à trois réalisations depuis l'entame de la saison en cours. Il contribue ainsi à la bonne

marque du Werder vers le maintien en Bundesliga, après des débuts mitigés, l'ayant relégué à une position relativement inconfortable dans le bas du classement général, avec seulement cinq points d'avance sur la zone rouge. Belfodil a rejoint Brême l'été dernier sous forme de prêt avec option d'achat en provenance du Standard de Liège où il avait inscrit 14 buts la saison dernière. L'ancien attaquant de l'Inter Milan ne figure pas dans la liste des joueurs retenus par le sélectionneur Rabah Madjer pour les deux matchs amicaux des Verts contre la Tanzanie et l'Iran respectivement le 22 mars au stade 5 juillet (Alger) et le 27 à Graz (Autriche).

Ligue des champions

Le MCA valide son billet pour la phase de poules

■ Le Mouloudia d'Alger a été tout simplement époustouflant avant-hier soir en arrachant de fort belle manière son billet pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique, consécutivement à son large succès face à la formation nigériane de MFM FC sur le score sans appel de (6/0) au stade du 5-Juillet d'Alger.



Le Doyen en forme olympique

Par Mahfoud M.

C'est un véritable récital offensif que nous a offert le Doyen des clubs algériens qui a fait montre d'une très grande maîtrise comme cela a été le cas lors du précédent tour où il avait aussi atômisé la formation congolaise d'Otoho sur le score de (9/0). Encore une fois, le match d'avant-hier soir était dans un seul sens avec une équipe algéroise décidée à faire le plein et à remonter le tout petit but de retard étant donné que le club avait perdu sur le score de (2/1). Les poulains de Casoni n'ont pas tardé à entrer dans le vif du sujet puisque le milieu de terrain, Sofiane Bendebka ouvra le score à la 3', avant que

Derrardja n'aggrave la marque à la 10'. Nekkache a ensuite signé un doublé à la 20' et 54', devenant par l'occasion, le meilleur buteur du MCA en Coupe d'Afrique avec 12 réalisations. La pause-citron est donc sifflée sur ce score de (4/0) en faveur des Vert et Rouge qui étaient nettement supérieurs à leurs adversaires du jour qui auraient été transparents tout au long de cette mi-temps. En seconde période, les Mouloudouéens et malgré qu'ils étaient pratiquement qualifiés ne se sont pas contentés de gérer le match mais ils ont pris d'assaut encore les bois de la formation nigériane de MFM FC et c'est donc logiquement qu'ils ajouteront deux autres buts par l'intermédiaire de Karaoui (29') et Amada (90'+2).

Le Doyen est donc qualifié pour la phase des poules de la C1 africaine et attendra ses adversaires lors du tirage au sort qui aura lieu ce mercredi au siège de la CAG au Caire. Une chose est sûre, le MCA a faim cette saison de titres et c'est cela s'est vérifié avec les grands matchs qu'ils font que ce soit en compétitions nationales ou africaines. Tentant de tempérer les ardeurs des fans du Doyen, le coach français du Mouloudia avouera que même si son équipe est intraitable ces derniers temps, il faut admettre qu'elle n'a pas encore rencontré les grosses cylindrées d'Afrique et c'est seulement à ce moment qu'on connaîtra le réel niveau de la formation algéroise.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (23^e journée)

La MCO explose l'USB, la JSS revit

LA JS SAOURA a battu l'Olympique de Médéa (2-0, mi-temps 2-0) en clôture des matchs de samedi, pour le compte de la 23^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, entamée le 10 mars courant et devant s'achever avec le déroulement choc JS Kabylie - MC Alger, dont la date reste à déterminer, alors que le MC Oran a écrasé l'US Biskra sur le score de 5 à 0 un peu plus tôt. Avantagés par le terrain, les Bécharois ont plié le match dès la première mi-temps, d'abord par Sid Ali Yahia-Chérif (25'), puis par Mustapha Djallit, ayant

transformé un penalty à la 32'. Un précieux succès, jalousement défendu jusqu'au coup de sifflet final, et qui propulse les gars du Sud de la 7^e à la 5^e place, avec désormais 36 points. De son côté, l'OM reste scotché à la 10^e place du classement général, avec 25 points, soit avec trois longueurs d'avance sur les actuels premiers clubs non relégués, la JS Kabylie et l'US Biskra. Un peu plus tôt, le MC Oran avait atômisé l'US Biskra (5-0), grâce notamment à Tiaiba et Chibane, auteurs d'un doublé chacun, respectivement aux (11' / 65') et (36' sp / 45'+2), alors que Sabri Gharbi avait clôturé le festival à la 71'. Une victoire qui permet aux Rouge et Blanc de consolider leur deuxième place au classement général, avec 41 points, au moment où l'USB stagne à la 12^e place, qu'elle partage avec la JS Kabylie, avec 22 points pour chaque formation. La JSK compte cependant un match en moins, qu'elle doit disputer à domicile face au MC

Alger. Si elle l'emporte, l'USB se retrouverait alors seule dans une inconfortable position de premier club non reléguable, avec une petite longueur d'avance sur la zone rouge. Cette 23^e journée avait démarré le 10 mars courant avec la courte mais précieuse victoire du CS Constantine contre le CR Belouizdad (1-0), grâce au meneur de jeu Toufik Zerara (5'). Trois jours plus tard, le mardi 13 mars, l'USM Alger a disposé de l'Entente de Sétif (3-2), avec une belle frayeur à la clé, car les Rouge et Noir avaient commencé par mener confortablement (3-0), avant d'encaisser deux buts dans les dix dernières minutes de ce match au sommet, entre deux des clubs les plus titrés d'Algérie. Le jeudi, 15 mars, le Paradou AC s'est fait surprendre à domicile par l'USM Bel-Abbès, l'ayant battu dans son ancre du stade Omar-Hamadi (Bologhine), grâce à un but unique, signé Abdelli (35'). Le lendemain, vendredi, c'était au

tour de la lanterne rouge, l'USM Blida de remporter un match décisif dans la course au maintien, en disposant de l'avant-dernier, l'USM El Harrach (2-0), grâce notamment à son buteur-maison Samy Frioui, auteur de ce précieux doublé. De son côté, le NA Hussein Dey s'est hissé à la 6^e place du classement général avec 36 points, après son large succès contre le DRB

Tadjenanet (3-0). Les buts du Nasria ont été inscrits par Zeghnoun (36'), Allati (90') et Chouiter (90'+3), maintenant ainsi le DRBT dans une inconfortable position de premier club reléguable, avec 21 points. Cette 23^e journée se clôturera avec le déroulement du choc JS Kabylie - MC Alger, ayant été reporté à une date qui reste à déterminer.

Résultats et classement:

MCO- USB	5-0
JSS-OM	2-0
USMB-USMH	2-0
NAHD- DRBT	3-0
Reporté à une date ultérieure :	
JSK - MCA	
Déjà joués :	
CSC-CRB	1-0
USMA- ESS	3-2
PAC-USMBA	0-1

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	45	23
2). MC Oran	41	23
3). USM Alger	38	23
4). MC Alger	37	22
5). 7). JS Saoura	36	23
6). Paradou AC	35	23
-). NA Hussein Dey	35	23
-). ES Sétif	33	23
9). USM Bel-Abbès	29	23
10). Olympique Médéa	25	23
11). CR Belouizdad	24	23
12). JS Kabylie	22	22
-). US Biskra	22	23
14). DRB Tadjenanet	21	23
-). USM El Harrach	21	23
16). USM Blida	18	23

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Cinéma

La salle «Afrique» rouvre ses portes



LA SALLE de cinéma «Afrique», mythique cinémathèque sise à Sidi M'hamed (Alger-Centre) d'une capacité d'accueil de 1 400 sièges, a rouvert samedi ses portes, après de longues années de fermeture, en présence des autorités locales et une pléiade d'artistes. La réouverture de cette salle, qui fut témoin des belles années du cinéma algérien, a coïncidé

avec la célébration du 20^e anniversaire de la création de l'association cinématographique «Adhoua» (lumières). S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a rappelé que la réouverture de la salle de cinéma «Afrique» s'inscrivait dans le cadre du projet de relance du réseau d'exploitation, affirmant à ce propos, que son département poursuivra son soutien à la production cinématographique algérienne et veillera à encourager les projets d'investissement dans ce domaine (boîtes de production et studios). Il a ajouté que cette salle (cinéma Afrique) «*bénéficiera du soutien nécessaire et d'une formation au profit des gestionnaires de salles*» pour devenir un lieu de projection de films algériens et non pas dédiée exclusivement aux festivals.

Racim C.

Oum T'boul

Saisie de 250 000 euros au poste frontalier

LES SERVICES des Douanes algériennes d'El Tarf ont saisi la somme de 250 000 euros, appartenant à un voyageur qui s'appropriait à quitter le pays par le poste frontalier d'Oum T'boul relevant de la daïra d'El Kala, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. «*Cette prise a eu lieu le week-end dernier*», a précisé la même source détaillant que «*la somme retrouvée a été minutieusement dissimulée dans un véhicule touristique conduit par un individu qui s'appropriait à quitter le territoire algérien après*

accomplissement des formalités d'usage». Le comportement suspect du mis en cause avait alerté les douaniers qui ont procédé à une fouille approfondie du véhicule, a ajouté la même source précisant, par ailleurs, que durant cette même période il a été procédé à la saisie de 300 boîtes de médicaments utilisés en cardiologie et gynécologie en plus d'un lot de matériel destiné à la pêche, introduits frauduleusement. Ces importantes saisies ont été retrouvées chez un voyageur de nationalité étrangère, a-t-on souligné.

L. O.

M'sila / Commune de Tamsa

5 morts dans un accident de la circulation

CINQ personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dimanche dans la commune de Tamsa, située à 140 km au nord-ouest de la wilaya de M'sila, a indiqué la Protection civile de wilaya. L'accident s'est produit sur un tronçon routier du chemin de wilaya (CW) 38 reliant la commune de Tamsa à Boussaâda suite

à une collision entre une voiture touristique et un semi-remorque, a-t-on précisé. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux, a-t-on ajouté, signalant que les dépouilles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital de la ville de Boussaâda selon la Protection civile.

Ch. B.

Présidentielle en Russie: Poutine vers un quatrième mandat



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Épreuves du DEMS

Les médecins résidents maintiennent leur boycott

■ Le porte-parole du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), Mohamed Taïleb; a affirmé dimanche à Alger, que le CAMRA «*maintient son boycott des épreuves du Diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS), prévues du 18 mars au 12 avril 2018*».

Par Ouali N.

Dans une déclaration de l'APS, M. Taïleb a indiqué que la majorité des médecins résidents relevant de différentes facultés de médecine nationales ont approuvé le «*boycott des épreuves du Diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS), dont la date avait été fixée du 18 mars au 12 avril 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*», faisant état de l'organisation d'assemblées générales consultatives, au niveau de ces facultés, consacrées aux décisions à prendre pour les prochains jours. Le CAMRA a décidé de maintenir son mouvement de grève, entamé depuis près de 4 mois, jusqu'à satisfaction de toutes ses revendications par les ministères concernés, a-t-il ajouté. Dans une déclaration à la presse samedi, en marge de la conférence nationale des univer-

sités, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé que «*le ministère maintient la date fixée préalablement pour les épreuves du DEMS*», indiquant que les médecins résidents concernés «*doivent assumer pleinement leurs responsabilités*». Après avoir rappelé que les services de son département «*ont reçu, à maintes reprises, les représentants des médecins résidents pour examiner leurs revendications socio-professionnelles*», le ministre a dit que «*lors de la dernière rencontre, une seule revendication a été présentée relative au report de la date des épreuves*», revendication qui a été «*rejetée*». Les candidats au DEMS avaient décidé, la semaine dernière, de boycotter les examens «*jusqu'à satisfaction de toutes les revendications*», affirmant que cette décision avait été prise suite au «*refus exprimé par les responsables du ministère,*

lors de leur réunion avec les membres du bureau national du CAMRA». Les revendications des médecins résidents portent, entre autres, sur «*l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision des statuts*». En dépit de la réponse favorable du ministère de la Santé à certaines revendications formulées, notamment la réduction du nombre de spécialités concernées par le service civil, l'attribution d'un logement, l'aménagement et l'équipement des plateaux techniques dans les wilayas d'affectation dans le cadre du service civil, le droit au regroupement familial pour les couples de médecins, outre l'autorisation d'exercer une activité complémentaire dans le secteur privé, le «*CAMRA demeure attaché à la grève jusqu'à satisfaction de toutes les revendications*».

O. N.

Boumerdès

Neutralisation d'un réseau de voleurs de voitures

UN RÉSEAU criminel national composé de 8 individus, spécialisé dans le vol de voitures, a été dernièrement mis hors d'état de nuire par les services de la sûreté de wilaya de Boumerdès, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication auprès de la sûreté de wilaya.

Selon le lieutenant Touati Krime, le démantèlement du réseau, mené par des individus récidivistes, a été rendu pos-

sible grâce aux investigations de la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya, qui a réussi à identifier les huit éléments formant cette bande criminelle, âgés entre 25 et 45 ans, et originaires des wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, a-t-il informé.

L'arrestation de deux éléments de cette bande, ayant à leur actif le vol de pas moins de 14 véhicules, a permis l'in-

dentification des autres éléments du réseau, tous impliqués dans le vol de voitures, en faisant usage de clés contrefaites, avant de procéder à la falsification de leurs documents, en vue de les revendre, pour certaines, au moment où d'autres étaient démontées et leurs pièces également vendues.

Les éléments de cette bande ont été présentés devant le procureur de la

République près le tribunal de Rouiba, qui a ordonné leur mise en détention préventive, pour les chefs d'inculpation de «*constitution d'une association de malfaiteurs*», «*faux et usage de faux dans des documents administratifs*» et «*vol aggravé avec usage de clés contrefaites*».

Tarek N.